

Les prix se maintiennent à la hausse

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4593 - Jeudi 4 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Commémoration des événements
du 5 octobre à Béjaïa
«Se réappropriier
les acquis démocratiques»

Page 24

«Tous les souscripteurs vont pouvoir bénéficier de leur logement»

Face aux inquiétudes, Temmar tente de rassurer

Page 2

Le petit désaccord entre Américains et Européens sur l'Iran

Par Mohamed Habili

On peut croire qu'Européens et Américains sont tout à fait en désaccord quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Iran, vu que ceux-ci ont dénoncé l'accord de 2015 sur le programme nucléaire iranien, mais pas ceux-là, qui au contraire s'évertuent à le sauver. Autre divergence entre d'aussi vieux alliés : les Etats-Unis ont rétabli les sanctions qu'ils avaient suspendues après l'adoption du deal iranien, mais pas les Européens, qui au contraire se disent résolus à continuer de commercer avec les Iraniens au risque de subir les foudres des Américains. En effet, la loi américaine est ainsi faite qu'elle frappera quiconque ne voudra pas mettre fin à ses échanges avec l'Iran à partir du début du mois de novembre. Mais, pour peu qu'on y regarde, les positions américaine et européenne ne sont pas aussi opposées qu'il y paraît. En fait, elles sont complémentaires. Elles constituent deux approches différentes d'une même difficulté, ou plutôt d'un même objectif : transformer à terme l'Iran de façon à ce qu'il cesse de représenter un danger, non pas d'ailleurs pour les Européens et les Américains, mais pour leurs alliés dans la région, et d'abord pour Israël et l'Arabie saoudite.

Suite en page 3

Saisie de 250 tonnes de cannabis en six ans

Le fléau de la drogue a pris une ampleur inquiétante



PH/D. R.

Des quantités effarantes de drogue ont été saisies. Les chiffres divulgués hier par la DGSN sont alarmants : 6 tonnes de cannabis ont été saisies durant l'année 2017 et les 8 premiers mois de l'année en cours, ainsi que 12 kg de cocaïne, 32 kg d'héroïne et 3,6 millions de différents types de comprimés psychotropes.

Lire page 2

Secteur éducatif

Les droits des retraités bloqués par les conflits des œuvres sociales

Page 4

Festival international de la bande dessinée d'Alger

Forte affluence du public en ouverture

Page 13

DGSN Concours de recrutement des agents de police

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, mercredi, le lancement d'un concours de recrutement des agents de police (masculin et féminin), a indiqué un communiqué de la DGSN.

Cette opération qui «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de recrutement au titre de l'exercice financier 2018», a pour «objectif de doter le dispositif d'éléments jouissant d'une formation moderne pour accomplir leurs missions de sécurisation du citoyen et de ses biens», selon la même source.

Les dossiers de candidature pour ce concours doivent être déposés au niveau des bureaux de formation relevant des sûretés de wilaya et sûretés de daïra réparties à travers tout le territoire national. Pour accéder au concours, les intéressés doivent jouir de la nationalité algérienne, âgés entre 19 et 23 ans et avoir le niveau de troisième année secondaire, selon les conditions fixées par la DGSN.

Le site électronique www.algeriepolice.dz est mis à la disposition des candidats pour consulter les conditions d'accès et imprimer le formulaire de participation.

L. M.

Électricité et gaz Le P-dg de Sonelgaz : Pas de hausse des tarifs en 2019

LE P-DG de Sonelgaz, Mohamed Arkab, a affirmé mercredi à Alger qu'aucune augmentation des tarifs de consommation de l'électricité et du gaz n'était prévue pour l'année 2019. «L'Etat a accordé au groupe Sonelgaz un crédit à long terme avec beaucoup d'avantages, et ce, à l'effet de poursuivre ses investissements à l'horizon 2028.

Ces avantages ont permis au groupe de continuer à investir. Ainsi, aucune augmentation des tarifs de consommation de l'électricité et du gaz n'est programmée et il n'y a pas de propositions dans ce sens», a avancé M. Arkab dans une conférence-débat qu'il a animée au Forum d'El Moudjahid».

H. Y.

Saisie de 250 tonnes de cannabis en six ans

Le fléau de la drogue a pris une ampleur inquiétante

■ Des quantités effarantes de drogue ont été saisies. Les chiffres divulgués hier par la DGSN sont alarmants : 6 tonnes de cannabis ont été saisies durant l'année 2017 et les 8 premiers mois de l'année en cours, ainsi que 12 kg de cocaïne, 32 kg d'héroïne et 3,6 millions de différents types de comprimés psychotropes.

Par Louiza Ait Ramdane

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon le commissaire divisionnaire, Djamel Guessoum, chef de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), 250 tonnes de cannabis ont été saisies ces 6 dernières années, notamment 56 tonnes de cannabis en 2012, 40 tonnes en 2013, 25 tonnes en 2016. Même si la quantité saisie durant l'année écoulée et les huit premiers mois de l'année en cours a connu une baisse, les chiffres des saisies demeurent alarmants.

Pis encore, le responsable de la DGSN a révélé que «l'Algérie est passée malheureusement du statut de pays de transit à celui de consommateur», relevant que plusieurs quantités sont déversées sur le marché local. Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, le commissaire divisionnaire, a signalé qu'il reste difficile de connaître précisément les types et les quantités réelles de drogue transportées via l'Algérie. Il a noté cependant qu'une partie se trouve tout naturellement déversée au niveau du marché local, qu'il s'agisse du cannabis, des psychotropes ou des opiacées d'une manière générale.

Aussi, le même responsable fait état de démantèlement de plus d'une vingtaine de réseaux de trafic de drogue durant six ans. 120 000 affaires avaient été traitées conduisant à l'arrestation de 150 000 personnes présentes devant les juridictions spé-



Ph.D. R.

cialisées du pays, ajoute-t-il. Le commissaire divisionnaire a fait état de divers facteurs parmi lesquels il cite la position géographique du pays, utilisé comme lieu de transit de la drogue vers diverses destinations.

Par ailleurs, M. Guessoum a expliqué la baisse de la saisie du cannabis par le renforcement des moyens de lutte contre ce fléau et le redéploiement des forces armées nationales en amont (aux frontières). Pour faire face au phénomène de la drogue, il a expliqué que l'Algérie avait adopté une stratégie de prévention et de lutte fon-

dée sur une approche intégrée impliquant notamment l'ensemble des départements ministériels.

Evoquant les dangers de ces substances dangereuses sur la société, Djamel Guessoum a fait savoir que les dealers ciblaient même les établissements scolaires, assurant que les services de la Sûreté nationale étaient en contact permanent avec les directeurs d'établissement et les enseignants pour faire face à ce danger.

Se référant à des statistiques de l'Office national de lutte contre la drogue, l'intervenant

note que les stupéfiants ont déjà fait leur intrusion dans près de 400 établissements scolaires, soit 1% du total, relevant cependant que l'Algérie est, pour autant, loin d'être «dans le rouge».

Il a indiqué que le phénomène de trafic de stupéfiants était un phénomène mondial qui prend de l'ampleur, touchant toutes les sociétés, notamment algérienne, pour plusieurs raisons, surtout sa position géographique, faisant d'elle un carrefour ouvert sur l'Europe, le Moyen-Orient et le Sahel.

L. A. R.

«Tous les souscripteurs vont pouvoir bénéficier de leur logement» Face aux inquiétudes, Temmar tente de rassurer

Selon le ministre de l'Habitat national. Ainsi, Temmar a indiqué que «tous les souscripteurs qui ont payé les premières tranches auront leur logement» mettant en avant «le travail fourni par le secteur afin de prendre en charge les préoccupations des souscripteurs et des bénéficiaires».

Les solutions et les moyens financiers sont disponibles pour le règlement de tous les problèmes, a-t-il rassuré. Il a précisé que son département prévoit des quotas de logements AADL qui sont en cours de réalisation, sans pour autant donner le nombre de logements lancés, ou alors le taux d'avancement des travaux de ces logements. Le ministre a en outre souligné que «nous avons recensé tous les sites pour achever toutes les demandes de souscripteurs AADL à Blida et au niveau national». La wilaya de Blida bénéfi-

cia, selon le ministre, d'un quota de logements ruraux durant l'année 2019. Temmar souligne que son département prend en charge le problème de l'«aménagement» qui a entravé la livraison des logements, un volet qui sera financé dans le cadre de la loi de finances 2019, a-t-il précisé. En outre, lors de cette rencontre dédiée à la livraison de logements, près de 1 037 logements AADL ont été distribués hier en faveur des souscripteurs de la nouvelle ville de Bouinan. D'autres quotas de logements seront livrés, selon le ministre, avant fin 2018. Temmar a fait état également de la distribution de près de 53 000 nouveaux logements à Blida durant l'année 2019. Le ministre a rappelé que durant les trois derniers mois, «140 000 logements AADL ont été livrés à Blida». Selon le

ministre, cette opération s'inscrit dans le cadre des programmes de logements engagés par le président de la République qui envisage de bien aménager la nouvelle ville de Bouinan, qui figure parmi les cinq nouvelles villes qui doivent répondre aux normes de villes urbaines. En outre, le ministre a assuré qu'en cas de non-respect de la qualité des logements livrés et en cas de plaintes, son département étudiera soigneusement les rapports sur la qualité des logements en vue de prendre des décisions et de sanctionner les entreprises défaillantes. Le ministre a précisé que «de lourdes sanctions allant jusqu'à la résiliation des contrats et la poursuite judiciaire seront infligées à l'encontre des entreprises défaillantes».

Thininene Khouchi

Produits de large consommation

Les prix se maintiennent à la hausse

■ La mercuriale connaît, depuis quelques jours, une hausse affolante. Les prix sont en constante augmentation et le marché des fruits et légumes n'échappe malheureusement pas à ce qui est visiblement devenu une règle, et ce, au grand désarroi des citoyens.

Par Meriem Benchaouia

Sans répit pour la bourse des faibles revenus, les coûts des principaux produits de large consommation restent élevés et le maintien de cette flambée s'explique difficilement. Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens, Hadj Tahar Boulenouar (Ancaa), a affirmé à Alger que les prix de la majorité des produits de large consommation avaient augmenté ces dernières semaines. Invité du forum du quotidien «*El-Mihwar*» aux côtés du président de l'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, M. Boulenouar a fait savoir que les prix des produits de large consommation avaient connu une hausse, y compris les fruits et légumes. «*Outre le déficit enregistré dans l'industrie manufacturière agroalimentaire, l'agriculture maraîchère sous serre n'est pas encore assez développée, ce qui impacte de manière négative la production et, partant, induit la hausse des prix*», a-t-il précisé. Le président de l'Ancaa a imputé, par ailleurs, la flambée des prix de certains produits à la décision du gouvernement qui a interdit l'importation de plus de 800 produits au moment où la production locale de ces produits est insuffisante, ce qui a généré cette hausse. Le même responsable a appelé à une redéfinition des concepts d'«*hommes d'affaires*» et de «*patronat*» qui, selon lui, jouissent de cette qualité sans avoir lancé de projets productifs sur le terrain. Evoquant la filière volaille, M. Boulenouar a indiqué que les prix des viandes blanches étaient toujours instables et souvent hors de por-

P.M.D. R.



tée, ajoutant que près de 70% des aviculteurs et des acteurs de cette filière, à travers le territoire national, ne bénéficiaient d'aucun programme d'encadrement et d'accompagnement. «*L'absence de contrôle mène certainement à la spéculation*», a encore soutenu le président de l'Ancaa.

Par ailleurs, il a souligné la nécessité d'accélérer la révision de la politique de subvention, d'augmenter le nombre des marchés de proximité à 500 à travers le pays et d'éliminer les marchés parallèles.

De son côté, M. Zebdi a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des mécanismes stratégiques urgents afin de définir les marges bénéficiaires de certains produits, en obligeant

les producteurs locaux et les commerçants à les appliquer. Il a appelé, dans le même contexte, à la nécessité de redynamiser le rôle des mécanismes de régulation et de contrôle, outre la redynamisation du décret définissant la chaîne de commercialisation, ajoutant que les services de contrôle au ministère du Commerce n'interviennent pas dans le contrôle des prix des produits non réglementés, ce qui ouvre le champ à la spéculation.

M. Zebdi a appelé les autorités publiques à revoir l'efficacité de l'action du Conseil de la concurrence, soulignant que ce dernier tarde beaucoup dans le traitement des questions posées et leur résolution. Il a également rappelé que son association était pour le maintien des marchés

parallèles, en tant qu'alternative pour assurer la stabilité des prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, annonçant le lancement d'une campagne en coordination avec la Direction du commerce de la wilaya d'Alger pour signaler les propriétaires d'entrepôts qui stockent d'importantes quantités de produits de large consommation aux fins de spéculation.

De son côté, le membre de l'assemblée générale de l'Ancaa, chargé des relations publiques, Ben Sidra Djaber, a appelé à l'encouragement de la production nationale et à poursuivre la restriction de l'importation des produits, à condition de soutenir et de consolider la production locale.

M. B.

16^e Forum Africa Europa Business Meeting

Une délégation d'entrepreneurs algériens présente à Paris

Une délégation d'entrepreneurs algériens participent hier et aujourd'hui aux travaux du 16^e Forum Africa Europa Business Meeting de Paris qui se pencheront sur les opportunités d'investissement et de commerce en Afrique. Cette rencontre d'affaires est organisée par la Chambre internationale pour le conseil et la promotion des entreprises (Cicp) qui est une plateforme de promotion des partenariats industriels, techniques, financiers, commerciaux et stratégique. Le Cicp organise des rencontres et voyages d'affaires de «*très haut niveau*» auxquels participent des dirigeants d'entreprises de différents secteurs et de plusieurs pays. L'Algérie, un des pays à l'honneur à ce forum, est présente avec plusieurs industriels de différents secteurs. Huit entreprises algériennes,

dans les secteurs de l'électricité, l'énergie renouvelable, la câblerie, le tourisme et la métrologie, participent à ce forum dans la perspective d'une ouverture à l'international. D'autres responsables d'entreprises n'ont pu participer à ce forum en raison de la non-délivrance de visas par les postes consulaires français en Algérie. Une situation «*récurrente*», juge-t-on, puisque plusieurs rendez-vous d'affaires en France sont ratés à cause de cette difficulté. Rencontré au forum, Rachid Bekhechi, président de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest (Bstpo), a indiqué à l'APS que ce forum est une opportunité pour les entrepreneurs algériens afin d'explorer des marchés en Afrique, qui est une profondeur de l'Algérie, et nouer des liens de partenariat avec des entreprises euro-

péennes présentes. Pour sa part, le président du Conseil de la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (Bastp), Kemal Agsous, a insisté sur une coopération triangulaire Algérie-Afrique-Europe. Dans son intervention, le président de la Bastp a présenté aux participants le climat des affaires en Algérie qui offre une diversité d'opportunités pour les partenariats. Il a énuméré les différents secteurs d'activités dits «*prioritaires*» comme l'agriculture, l'agroalimentaire et le tourisme, relevant que d'autres sont appelés à être développés et mis à niveau comme l'électro-technique et la mécanique où de grands projets ont été mis en chantier. «*Il existe aujourd'hui en Algérie une panoplie de mécanismes juridiques qui accompagnent les promoteurs, les investisseurs et facilitent le partenariat*

et qui sont très avantageux», a-t-il dit. Plusieurs autres délégations/pays et personnalités africaines et différentes PME participent à ce forum. Après les travaux en plénière, le forum se poursuivra aujourd'hui en des séances B to B. Selon le dernier rapport de la Banque africaine de développement, les économies africaines ont été résilientes et accélèrent le mouvement. Estimée à 3,6% pour 2017, la croissance de la production réelle devrait s'accroître à 4,1% en 2018 et 2019. La part de l'Afrique dans les chiffres d'affaires des entreprises françaises augmentent de 75%. d'après les estimations du bureau d'assurance, ont indiqué les organisateurs. ces derniers ont tenu à remercier la délégation algérienne pour sa participation à ce forum.

Samah N.

LA QUESTION DU JOUR

Le petit désaccord entre Américains et Européens sur l'Iran

Suite de la page une

Le fait est que sans ce sentiment d'insécurité éprouvé fortement par leurs alliés voisins de l'Iran, les Etats-Unis et l'Europe auraient sans doute peu de motifs de chercher querelle au régime iranien, et encore moins de le renverser. Ce qui d'ailleurs ne serait pas leur objectif y compris maintenant, à les en croire tout au moins. La vérité, c'est que ni les Israéliens ni les monarchies sunnites du Golfe ne se contenteraient de moins que cela. L'idéal pour qui veut la chute d'un régime, c'est de parvenir à le faire tomber de l'intérieur, par suite d'un soulèvement ou d'une révolution, en tout cas sans avoir pour ce faire à entrer en guerre avec lui. Comme la chute du régime iranien est un objectif stratégique des alliés des Etats-Unis du Moyen-Orient, et donc aussi des Etats-Unis, c'est faire preuve d'angélisme de croire que les Européens ne caressent pas le même projet. Même si pour une fois ils entendent marcher séparément. Ce qu'ils reprochent aux Etats-Unis, ce n'est pas de tout mettre en œuvre pour changer l'Iran, mais de ne pas avoir pris en considération leurs propres signatures apposées à côté de la leur sur le même document. Pour dénoncer l'accord, les Américains ont fait valoir que celui-ci laisse entier le problème posé par le programme balistique iranien, non moins inacceptable pour leurs alliés dans la région que le programme nucléaire. Les Européens au fond ne disent pas autre chose, à ceci près qu'ils veulent préserver ce qui a déjà été obtenu : l'arrêt pour une décennie du programme nucléaire iranien. Si les Américains, au lieu de sortir de l'accord de 2015, leur avaient demandé de faire bloc pour obliger l'Iran à stopper également son programme balistique, eux les Européens auraient été d'accord. Les Français se tuent à le répéter, il est vrai sous une forme légèrement différente. Dès le 5 du mois prochain, les sanctions américaines seront effectives, dont la portée s'étendra à tous les partenaires économiques de l'Iran. A partir de ce moment seulement, on saura de façon certaine si les Européens sont ou non déterminés à mener relativement à l'Iran une politique différente de celle des Etats-Unis. Mais bien des choses montrent dès à présent qu'ils finiront par s'aligner rigoureusement sur eux. D'autant plus sûrement d'ailleurs que le conflit aura tendance à s'envenimer, comme tout le laisse supposer. Le fait que la France ait attendu la présence chez elle de James Mattis, le ministre américain de la Défense, pour sévir contre l'Iran, à travers deux de ses ressortissants et de son ministère du Renseignement, en gelant leurs avoirs, dit assez que c'est elle qui oblique dans la direction des Etats-Unis non pas le contraire.

M. H.

Secteur éducatif

Les droits des retraités bloqués par les conflits des œuvres sociales

■ Des retraités de la wilaya de Tipasa ont organisé, mardi, un sit-in devant la direction locale de l'Education pour exprimer leur «ras-le-bol» à l'égard des conflits au sein de la commission des œuvres sociales ayant conduit au gel de son activité, à l'origine, selon eux, du blocage du versement de leurs droits depuis 2015, a-t-on constaté.

Par Ghania T.

Les protestataires, qui disent en être à leur troisième année consécutive de protestation, ont appelé la direction du secteur éducatif à une «intervention salutaire susceptible de réconcilier les membres» de ladite commission. «Nous sommes victimes d'une affaire qui ne nous concerne en rien», ont déclaré des retraités à l'APS, non sans exprimer leur «étonnement» devant l'«entêtement» des membres de cette commission, à l'origine du gel d'un montant de 3,6 milliards de DA du fonds des œuvres sociales, destinés aux aides sociales des employés et



PHOTO: R.

du gel qui remonte à mai 2016», est-il déploré.

Le communiqué rendu public dimanche par la Confédération des syndicats autonomes, lors d'une réunion au siège local du Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) et dont une copie a été remise à l'APS, dénonce, également, une «restriction» de l'action syndicale dans la wilaya de Tipasa, au vu, ont-ils estimé, de la vacance constatée depuis trois années dans le poste de secrétaire général de la Direction de l'éducation.

Pour sa part, la directrice de l'éducation de Tipasa, Sorya Talhi, a rappelé qu'elle n'a «pas les prérogatives d'intervenir dans la gestion de la commission des œuvres sociales, qui est un organe élu». Elle a, néanmoins, assuré avoir œuvré à maintes reprises à «réconcilier ses membres pour qu'ils arrivent à un consensus, mais l'entêtement de certains d'entre eux a conduit au transfert du problème aux cours de justice», a-t-elle déploré.

Concernant les critiques de restriction des libertés syndicales, la responsable a affirmé qu'il s'agit d'«accusations infondées» et que son administration a de «très bonnes relations avec les syndicats (...)». La Confédération des syndicats autonomes englobe le Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), le Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Snapset), le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste), l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (Unpef) et le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte).

Les syndicats autonomes dénoncent un «blocage»

Dans ce cadre, la Confédération des syndicats autonomes qui compte six organisations, a émis une déclaration commune dénonçant cet état de «blocage» au sein de la commission des œuvres sociales, d'autant plus que l'affaire a fait l'objet de nombreuses correspondances adressées à la direction de l'Education de Tipasa, du wali, et d'un nombre de services relevant du ministère de la question

G. T./APS

retraités du secteur, dont les orphelins et les veuves, qui demeurent à ce jour dépossédés de leurs droits, ont-ils assuré. A noter que ce blocage remonte à l'année 2014, avec l'apparition de différends entre le président de la commission suscitée et un nombre de ses membres, vite transformés en une affaire de justice, lorsque certains membres de la commission ont accusé son président Ali Zouguar de falsification de documents publics, suite à quoi le tri-

bunal de Koléa a condamné ce dernier à six mois de prison ferme. En réaction à cette affaire, la Commission nationale des œuvres sociales a émis une décision en décembre 2016, portant gel de l'activité de la commission de Tipasa, avec licenciement de son président Ali Zouguar et de trois autres membres, sur les neuf qu'elle compte. Les protestataires se sont interrogés sur le pourquoi du retard mis par la Direction de l'éducation de Tipasa, pour intro-

Coopération

5^e réunion de haut niveau algéro-portugaise

Les travaux de la 5^e réunion de haut niveau algéro-portugaise ont débuté hier à Lisbonne sous la coprésidence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et son homologue portugais, Antonio Costa. Prennent part à cette rencontre de haut niveau du côté algérien, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. La délégation portugaise comprend le ministre des Affaires étrangères, Augusto Santos Silva, le ministre de l'Intérieur, Eduardo Cabrita, le ministre des Infrastructures, Pedro Marques et le secrétaire d'Etat à l'internationalisation, Enrico Brilhante Dias. Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé entre les deux pays en 2005, les deux parties feront le point sur l'état de leur coopération bilatérale, notamment au plan économique, depuis la

tenu de la 4^e réunion en 2015 à Alger. Elles procéderont également à un échange de vues sur différentes questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la paix et la sécurité dans la région méditerranéenne. La 5^e réunion de haut niveau sera couronnée par la signature de plusieurs accords de coopération qui concerneront différents secteurs, entre autres, la santé, les transports, la formation et l'enseignement professionnels, les travaux publics et la culture. Pour rappel, la 4^e réunion avait été sanctionnée par la signature de neuf accords de coopération dans différents secteurs, notamment l'énergie, le commerce, les transports et la culture.

Ouyahia s'entretient avec son homologue portugais

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu hier à Lisbonne (Portugal) avec son homologue portugais, Antonio Costa. L'entretien s'est déroulé au Palais Foz avant le début de la

5^e réunion de haut niveau algéro-portugaise co-présidée par les deux Premiers ministres. Parallèlement aux entretiens entre les deux Premiers ministres, les ministres accompagnant M. Ouyahia ont eu également des entretiens avec leurs homologues portugais.

M. Ouyahia est accompagné des ministres des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. A l'occasion de cette réunion de haut niveau, plusieurs accords de coopération seront signés entre les deux parties et porteront sur différents secteurs, notamment ceux de la santé, des transports et de la formation et de l'enseignement professionnels.

La 4^e réunion, tenue en mars 2015 à Alger, avait été sanctionnée par la signature de 9 accords de coopération dans différents secteurs, notamment l'énergie, le commerce, les transports et la culture.

ALI T.

Rencontre

Associer l'investisseur à la gestion des zones industrielles

Les participants à la journée de sensibilisation sur l'amélioration de la gestion des zones industrielles, tenue mardi à la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, ont appelé à associer les investisseurs économiques à la gestion des zones industrielles. La rencontre, qui a permis de mettre l'accent sur l'implication de l'opérateur économique en tant que partenaire le plus important, a été organisée par l'unité de gestion des zones industrielles de la wilaya de Sétif, dans le cadre de la concertation engagée par la direction gestion pour la gestion des zones industrielles avec les acteurs du secteur. Pour Amine Ayed, directeur de l'entreprise

Divendis, le travail est en cours pour concrétiser l'idée d'associer l'opérateur économique à la gestion des zones industrielles afin d'aplanir les difficultés rencontrées en ce domaine. Selon le même responsable, ces rencontres seront poursuivies pour entendre les diverses préoccupations et propositions des partenaires pour une gestion efficace des zones industrielles. Les participants ont soulevé avec les responsables de la gestion des zones industrielles de multiples questions, dont l'organisation du plan de circulation à l'intérieur de ces zones, la création de parkings pour camions et la gestion des parties communes de ces zones.

Khaled C.

Du 7 au 10 octobre à Alger

12^e Salon professionnel international de l'industrie

■ La 12^e édition du Salon professionnel international de l'industrie se tiendra du 7 au 10 octobre en cours au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), ont indiqué ses organisateurs dans un communiqué.

Par Salem K.

Organisée par la société Batimatec Expo en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de la région Provence Alpes Côte d'Azur et le Club d'affaires pour le développement des entreprises françaises en Algérie, cette manifestation économique regroupera plus de 120 entreprises nationales et étrangères (dont 35 venues de France, d'Italie et de Chine), intervenant sur l'ensemble de la chaîne des productions et des prestations industrielles. Elle rassemblera, entre autres, des groupes industriels et des entreprises publiques tels les groupes, respectivement, des industries du ciment (Gica), des mines (Manal), des diverses industries (Divindus), des textiles et cuirs (Getex) et le groupe Sonelgaz. Cet événement verra également la participation de fournisseurs d'équipements et de solutions, des distributeurs,

12^{ÈME} ALGER INDUSTRIES
Salon Professionnel International de L'industrie
Du 07 au 10 Octobre 2018
 Palais des Expositions Pins Maritimes (SAFEX)- Alger-Pavillon «A»

Batimatec expo votre partenaire événementiel
www.batimatecexpo.com

Co-Organisateurs : CCI International Provence Alpes Côte d'Azur, Club d'Affaires pour le Développement des Entreprises Françaises en Algérie

des sous-traitants, des concessionnaires, des importateurs et représentant de sociétés et

marques internationales et autres agents et acteurs concernés par les domaines de l'indus-

trie, des porteurs de projets, des institutions d'accompagnement, des organismes financiers et

normatifs et des experts et artisans. Cette exposition de quatre jours, qui se veut également un espace privilégié de rencontres pour les industriels algériens, décline un large éventail de services et produits pour l'industrie, notamment dans les secteurs des équipements et accessoires, de la sous-traitance, de la maintenance, des services, des machines-outils, de la sécurité, de l'automatisme, des matériaux de contrôle, de l'électronique industrielle, de la robotique, du conditionnement et du stockage. En marge de l'exposition, une journée d'étude est programmée mardi sous le thème «Réussir une intégration économique locale à travers le partenariat industriel».

Safy T.

S. K./APS

Pétrole

Le Brent s'approche des 85 dollars

Les prix du pétrole s'approchaient hier, en cours d'échanges européens, de leur plus haut en quatre ans, les craintes entourant les sanctions américaines sur l'Iran prenant le dessus sur une hausse prévue des stocks américains. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 84,93 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 13 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre

prenait 4 cents à 75,27 dollars. Le président américain a multiplié dernièrement les attaques contre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qu'il accuse d'être responsable du niveau élevé des prix, même si la plupart des observateurs du marché s'accordent à expliquer la hausse des cours par les sanctions de Washington contre l'Iran, qui vont priver le marché de l'offre du troisième producteur de l'Opep. Dans ce contexte, les marchés ont peu réagi aux données de la fédération professionnelle de l'American petroleum institute (API), qui a fait état d'une hausse des stocks de brut aux

Etats-Unis la semaine dernière. Les investisseurs s'arrêteront peut-être plus longuement sur les données officielles de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), qui seront publiées en cours de séance. Pour les réserves arrêtées au 28 septembre, les analystes s'attendent à une hausse des stocks de brut de 1,5 million de barils, de 1,25 million de barils de ceux d'essence et à une baisse de 1,25 million de barils des réserves d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

Ghardaïa

Extension des superficies agricoles équipées en techniques d'irrigation

L'extension des superficies agricoles équipées en techniques d'irrigation localisée bénéficie d'une attention particulière dans la wilaya de Ghardaïa, à travers la vulgarisation et la sensibilisation à l'économie d'eau, a affirmé hier à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Mustapha Djekboub. S'exprimant à l'occasion de la journée de vulgarisation agricole organisée au siège de l'Office des établissements de jeunes, en présence d'agriculteurs et des autorités locales, le DSA a indiqué que plusieurs mécanismes ont été adoptés pour inciter les agriculteurs à la modernisation de leurs réseaux d'irrigation, notamment par la distribution de kits de goutte-à-goutte ainsi que la vulgarisation et la promotion des techniques d'économie d'eau d'irrigation. Selon un document bilan remis à cette occasion à l'APS, le secteur agricole à Ghardaïa enregistre une progression généralisée de la production, à la faveur de la dynamique insufflée par les différents programmes mis en œuvre par les pouvoirs publics pour la promotion de l'investissement dans le secteur. Cette progression est la conséquence de l'extension de la superfi-

cie agricole utile (SAU) en irrigué sous-pivot, passant de 12 230 hectares en 2000 à 26 519 ha en 2008, pour atteindre en 2018 une superficie arable de 58 508 ha répartis à travers 17 072 exploitations et une population vivant de l'agriculture estimée à 31 000 âmes, soit 20% de la population active de la wilaya de Ghardaïa, indique le bilan des services agricoles. Considérée comme le moteur principal de développement de l'économie locale, l'agriculture a réalisé des avancées considérables dans la wilaya qui est devenue une référence en matière d'autosuffisance alimentaire et pour la qualité de ses produits agricoles. En dépit d'un climat sec et d'une rareté de la pluviométrie, la région a connu un engouement d'investisseurs agricoles encouragés par les facilitations d'acquisition de terre et la mobilisation des ressources hydriques souterraines lancées par les pouvoirs publics en réalisant à travers la wilaya 760 forages pour un débit de 28 492 litres/s, 6 270 puits pour un débit de 10 465 litres/s, 2 138 bassins de stockage d'une capacité globale de 215 000 m³, plus de 1 000 km linéaires de réseau

électrique et plus de 550 km de pistes agricoles, a détaillé le DSA de Ghardaïa. De nouvelles perspectives s'ouvrent pour le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Ghardaïa, avec l'achèvement en 2019 de la réalisation de 110 km de branchement des périmètres agricoles au réseau électrique et l'ouverture de 270 km de pistes agricoles, a ajouté le premier responsable du secteur. Les services de l'agriculture de la wilaya de Ghardaïa ambitionnent d'augmenter, à l'horizon 2019, la surface agricole utile (SAU) pour la faire passer de 58 508 à plus de 60 000 hectares, orientés vers les cultures oasiennes, particulièrement la péoniculture, les cultures maraîchères stratégiques telles la pomme de terre, les agrumes et l'oléiculture ainsi que les cultures céréalières. L'intensification de la production fourragère (la luzerne et le maïs), aliment essentiel pour le cheptel bovin laitier estimé actuellement à 4 006 têtes, est prévue afin d'accompagner le développement de la filière lait dans la wilaya qui produit 25 800 000 litres/an, dont une grande partie dans la région de Guerrara surnommée «bassin laitier», ainsi que la production de

viande rouge et blanche. Ces efforts et investissements des pouvoirs publics dans le secteur de l'agriculture visent à créer les conditions propices pour relever les défis par la concrétisation de l'autosuffisance alimentaire et la réalisation de la sécurité alimentaire. Une attention particulière est accordée au tissu organisationnel des professionnels agricoles, avec la création de six filières du secteur dans la wilaya pour les accompagner et les appuyer aux impératifs de la commercialisation ainsi que l'octroi des aides. Les services agricoles de Ghardaïa s'attendent à accompagner les agriculteurs par un programme de formation pour une agriculture compétitive, durable et rentable, au moindre coût, avec une valorisation des techniques d'irrigation économique. Pour la relance économique 2018-2019 et l'accompagnement des petits agriculteurs, les pouvoirs publics ont distribué hier une centaine d'unités d'élevage apicole, une centaine d'unités d'élevage caprin ainsi que des kits d'irrigation (goutte-à-goutte) et des serres en plastique au profit de petits agriculteurs de la wilaya. **Racha B.**

Alger

Plus de 5 000 actes de concession délivrés à des exploitants agricoles

■ L'Office national des terres agricoles (ONTA) a délivré, dans la wilaya d'Alger depuis l'année 2010, quelque 5 200 actes de concession à des propriétaires d'exploitations agricoles individuelles et collectives, a indiqué le directeur des Services agricoles et du développement rural de la wilaya d'Alger, Bouaziz Noui.

Par Amel H.

« L'ONTA établit des actes de concession au profit des propriétaires des exploitations agricoles individuelles et collectives pour leur permettre d'accéder aux facilitations administratives et aux crédits, ainsi qu'aux aides techniques et à la formation, y compris

pour les démarches à suivre pour un investissement "aux résultats garantis", a déclaré à l'APS M. Bouaziz en marge de la célébration de la 25^e édition de la Journée nationale de l'orientation agricole, précisant que « l'opération d'octroi des actes de concession se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2018 ». Concernant les dossiers en suspens au niveau de l'ONTA, le même responsable

a fait savoir que cela est dû à plusieurs raisons, citant notamment des litiges judiciaires ou l'existence de constructions anarchiques sur certaines terres agricoles, ce qui retardent l'établissement des actes de concession. De son côté, le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'Alger, Belkacem Ouali, a précisé que « des centaines d'agriculteurs à Alger n'ont pu obtenir leurs



actes de concession à cause des litiges portés devant la justice»,

affirmant, par ailleurs, que « les actes de concession seront octroyés à leurs propriétaires, dès que la justice se prononcera sur ces affaires ». M. Bouaziz a valorisé, par ailleurs, la circulaire interdisant le prélèvement, des exploitations agricoles individuelles ou collectives, de terres agricoles à haut ou moyen rendement au profit de tout projet de développement qu'elle qu'en soit l'importance, qualifiant ce texte de « grand pas audacieux afin de préserver les terres agricoles pour garantir la sécurité alimentaire ». Il a ajouté que cette circulaire offre « une couverture juridique » à la préservation des terres agricoles.

A. H.

Bordj Bou Arreridj 500 nouvelles aides au logement rural

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié dans le cadre de l'habitat rural d'un nouveau quota de 500 aides au logement rural, a révélé le directeur local du Logement, Abdelaziz Benmeridja. Le responsable a indiqué en marge d'une exposition organisée à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de l'habitat, à la maison de la culture « Aïcha Haddad », que ce quota sera distribué en fonction des besoins et du nombre des dossiers déposés, ajoutant que la priorité sera donnée aux communes ayant auparavant bénéficié de quotas réduits. Ce quota d'aides à la construction rurale a été accordé après la

dernière visite du ministre du secteur dans cette wilaya, a fait savoir M. Benmeridja, rappelant que Bordj Bou Arreridj avait bénéficié début 2018 de 1 500 aides au logement rural, après la distribution d'un reliquat de 1.410 aides rurales. La wilaya de Bordj Bou Arreridj compte 8 communes classées parmi les régions des Hauts-Plateaux, a encore rappelé le responsable, mettant l'accent sur l'importance de cette formule de logement dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens concernés. Les programmes du logement rural dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj connaissent un engouement croissant, notam-

ment dans les régions montagneuses, a-t-il souligné, mettant en avant l'importance des procédures et des dispositifs appliqués par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, permettant aux bénéficiaires ne disposant pas d'espace foncier, de faire des extensions en hauteur au niveau des logements de leurs familles. La wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié de quotas considérables en matière de logements ruraux à raison de près de 3 000 aides annuellement, totalisant un programme de plus de 38 000 aides dégagées depuis 2004, selon les statistiques du secteur.

Hocine A./APS

Filière agrumicole d'Oran Démarches pour réhabiliter les champs de la variété Clémentine

La Direction des services agricoles (DSA) d'Oran envisage la réhabilitation des champs d'agrumes, surtout ceux de la variété d'orange Clémentine réputée dans les régions de Misserghine et de Boutléfils, a-t-on appris des responsables du secteur de la wilaya. Dans ce cadre, Kadi Tahar a souligné, en marge du salon des produits agricoles qui se poursuit mardi au complexe sportif de la daïra d'Es Seïna, « nous sommes en train de préparer un programme de réhabilitation des jardins d'agrumes surtout la

Clémentine ». Ce programme sera appliqué durant la saison agricole 2018-2019, a annoncé le même responsable, faisant savoir que plusieurs agriculteurs ont émis le vœu d'investir dans ce créneau où Oran est réputée. Pour concrétiser ce projet portant sur la réhabilitation du raisin de table dont la culture nécessite le modèle Pergola, en plus de l'artichaut blanc et la pêche de Bouser, la DSA a sollicité la direction des ressources en eau d'Oran pour irriguer ce genre de produits agricoles, a indiqué M. Kadi. Pour sa part, le président de

la chambre d'agriculture d'Oran, Brachemi Hadj Meftah a déclaré que la culture de ces produits nécessite de l'eau douce d'où la récupération de forages relevant auparavant du secteur agricole ou la signature de contrats avec les responsables chargés de ces points d'eau. Il a noté que la superficie réservée à l'agrumiculture a nettement baissé à cause du déficit d'eau et les coûts de forage de puits. La superficie réservée aux agrumes dans la wilaya d'Oran est de 200 hectares actuellement contre plus de 600 ha dans

les dernières années, a ajouté M. Brachemi, déclarant notre ambition est d'atteindre la superficie des années passées. Le Salon des produits agricoles, qui enregistre la participation de plus de 40 exposants, constitue une occasion pour sélectionner des agriculteurs activant dans la production de la Clémentine et de l'artichaut blanc à prendre part au Salon

national des produits locaux prévu fin novembre prochain à Alger, a souligné le secrétaire général de la chambre agricole d'Oran, Zeddani Houari. Le salon de trois jours dans la daïra d'Es Seïna est organisé à l'occasion de la journée nationale de vulgarisation agricole par la chambre agricole et la DSA.

F. S.

M'sila

Des projets structurants pour renforcer le secteur agricole

Des projets structurants vont venir renforcer le secteur agricole dans la wilaya de M'sila dans des délais n'excédant pas « la fin de l'année 2019 », a indiqué mardi le wali, Hadj Mokdad. Il s'agit notamment de la modernisation de l'aéroport d'Aïn Diss et la réalisation d'un complexe frigorifique (34 000 m³), prévu dans la commune de Maïrif pour stocker les produits agricoles de M'sila et des wilayas avoisinantes avant de les expédier par voie aérienne vers Alger, a déclaré le wali en marge d'une visite de la délégation de la commission d'agriculture du Conseil de la nation,

conduite par Belkacem Kara. Ces deux investissements constitueront un plus pour le secteur agricole dans la wilaya « classée 14^e à l'échelle nationale avec une contribution annuelle de 71 milliards DA », a souligné le chef de l'exécutif local qui a relevé que dans la filière des viandes rouges, M'sila se place en 3^e position et 10^e dans les filières lait et viandes blanches. La délégation du Conseil de la nation a également visité dans la commune de Khebana une conserverie et deux exploitations agricoles dédiées à la culture des abricots et d'élevage ainsi qu'une laiterie à

Boussaâda. La visite de cette délégation vise à apprécier la mise en œuvre des programmes agricoles dans la wilaya et relever les entraves rencontrées, a fait savoir le président de la délégation qui a précisé que le rapport de la délégation sera remis au gouvernement en vue de prendre en charge les préoccupations exprimées. Cette délégation renverra, mercredi, les professionnels et les responsables du secteur agricole et s'enquerra des travaux de désenvasement du barrage de Ksob avant de visiter la laiterie El Hodna. APS

Annaba

Curage de 11 km de cours d'eau depuis début 2018

Onze km de cours d'eau traversant la ville d'Annaba ont été curés depuis le début de l'année 2018, dans le cadre du programme d'entretien périodique des 20 km de canaux ceinturant cette agglomération, a révélé la direction des Ressources en eau. Ces opérations d'entretien ont donné lieu au dragage du canal de ceinture traversant la ville depuis l'embouchure de Oued Forcha jusqu'à Oued Boudjemâa dans la commune d'El Bouni, selon les mêmes services. L'entretien du canal de ceinture d'Annaba, qui précède l'objet de l'opération de bétonnage, vise à prémunir cette ville contre les risques d'inondations, a-t-on ajouté. Par ailleurs, les responsables de la

direction des Travaux publics d'Annaba ont indiqué que d'importants travaux ont été lancés pour entretenir le réseau routier et résorber les points noirs à l'origine de la stagnation et du débordement des eaux, notamment pluviales. Dans ce contexte, un plan a été établi pour permettre aux équipes des travaux publics d'intervenir rapidement en cas d'inondations pour dégager les routes et les trémies situées aux entrées de la ville ainsi que les axes routiers menant à l'aéroport en plus du tronçon de la RN 44 dans la région de Seybouse. Ce plan a été mis à l'épreuve à maintes reprises à l'occasion des premières pluies saisonnières de 2018, a-t-on signalé. R. R.

Accord Maroc-UE

L'UE ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental

■ Le Vice-président et rapporteur de la Commission des Affaires étrangères (AFET), Anders Primdahl Vistisen, a mis en relief la non-reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, dans le cadre du débat autour du projet d'accord UE-Maroc visant à étendre les préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara occidental.

Par Farid M.

« Il est important de souligner que cet accord n'implique pas la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental », a affirmé l'eurodéputé danois M. Vistisen dans son rapport de projet d'avis, à l'intention de la Commission du Commerce international (INTA) du Parlement européen. M. Vistisen a ajouté que « la position de l'UE reste de soutenir les efforts des Nations unies pour parvenir à un règlement juste, durable et mutuellement acceptable du conflit du Sahara occidental, sur la base du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU ». Le texte du projet d'avis a également rappelé certains principes fondamentaux favorables à la cause sahraouie, à savoir « la nécessité du consentement et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, le respect du droit international, y compris les droits de l'Homme et le développement durable des territoires concernés ». « Cet accord – modifiant les protocoles 1 et 4 de l'accord euro-méditerranéen – vise à fournir des garanties sur le respect du droit international, y compris les droits de l'Homme et le développement durable des territoires concernés », lit-on dans le même texte établi par le rapporteur de l'AFET. Dans le même contexte, M. Vistisen prend acte des « efforts déployés par la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) pour tenter, dans les limites de leurs compétences respectives, d'évaluer les avantages pour la population (sahraouie) et de s'assurer de son

consentement à cet accord ». Par ailleurs, il convient de rappeler qu'outre les Commissions « Agriculture » et « Affaires étrangères » du Parlement européen, la Commission « Pêche » rendra également son avis prochainement. Le projet de recommandation/résolution concernant cet accord sera présenté au niveau de la Commission du Commerce international (INTA), compétente sur le fond, les 10-11 octobre 2018 et sera soumis au vote le 3 décembre 2018. Le vote au niveau de la plénière interviendrait vers la mi-janvier 2019. Pour sa part, le Rapporteur de la INTA, l'eurodéputée française, M^{me} Patricia Lalonde, avait relevé la difficulté d'émettre un avis sur l'« application des préférences commerciales UE-Maroc aux produits venant du territoire du Sahara occidental, principalement des produits agricoles (tomates et melons) et de la pêche ». M^{me} Lalonde a expliqué la difficulté par l'existence de « différentes opinions » concernant l'opportunité d'un accord commercial à propos des produits du Sahara occidental, comme mentionné dans les conclusions de son rapport daté du 18 septembre 2018, qui fait suite à sa mission au Sahara occidental occupé, effectuée à la tête d'une délégation parlementaire, les 3 et 4 septembre. Précisant que la mission a été effectuée dans le contexte des « préparations de la recommandation d'approbation du Parlement (PE) » concernant la proposition d'accord visant à étendre les dites préférences, l'eurodéputée a fait savoir que les associations et organisations (dans les territoires sahraouis occupés), ont dénoncé le pillage des ressources natu-



relles », au moment où d'autres intervenants ont affirmé que les Sahraouis ne trouvent pas de travail dans la région et que les autorités locales auraient détruit une partie du patrimoine régional. « Certains intervenants ont

aussi indiqué que si l'accord passait au Parlement, le Front Polisario serait dans son droit de reprendre les armes », a en outre, indiqué l'eurodéputé, avant de préciser qu'une autre association a dénoncé la surex-

ploitation de la pêche en déplorant, dans le même ordre d'idées, que « seulement 5% des agréments de pêche seraient accordés à la population locale ».

F. M./APS

Libye

Une conférence les 12 et 13 novembre à Palerme

Une conférence sur la Libye se tiendra les 12 et 13 novembre à Palerme en Sicile, a annoncé mardi le ministre italien des Affaires étrangères, Enzo Moavero Milanesi, précisant que les discussions se concentreront sur une « approche inclusive » en vue de stabiliser le pays. Cette conférence de paix visera à « identifier les étapes d'un processus de stabilisation », a déclaré le ministre au Sénat. L'objectif

est d'aboutir à « une solution commune, même s'il y a des différences d'opinion entre les différentes parties », a-t-il précisé. Réunis à Paris fin mai par le président français Emmanuel Macron, les quatre principaux protagonistes du conflit libyen s'étaient engagés à organiser des élections générales le 10 décembre. Si la France a continué à presser pour le respect de ce calendrier, plusieurs analystes et diplomates ainsi que les Etats-Unis et l'Italie ont estimé que la fragmentation et l'anarchie dans le pays rendaient ces promesses fragiles. La Libye est dirigée aujourd'hui par deux entités rivales : le Gouvernement d'union nationale (GNA) issu d'un processus onusien et basé à Tripoli et une autorité rivale installée dans l'Est, soutenu par un parlement et une force armée dirigée par le maréchal Khalifa Haftar. M. Milanesi a affirmé avoir reçu des « confirmations d'intérêt » pour la conférence de la part du maréchal Khalifa Haftar ainsi que le soutien des Etats-Unis, ajoutant avoir l'intention d'évoquer ce dossier avec son homologue russe Sergueï Lavrov lundi à Moscou. « Aucune date-butoir ne sera imposée aux Libyens », a-t-il affirmé.

l'aéroport de Tripoli après la chute d'une roquette

Les vols ont été suspendus quelques heures dans le seul aéroport opérationnel de Tripoli, à la suite de la chute d'une roquette dont l'origine reste indéterminée dans le périmètre de l'aéroport, a-t-on indiqué de source aéroportuaire. L'aéroport de Mitiga, à l'est de la capitale, a déjà été fermé à plusieurs reprises du fait de combats meurtriers qui ont opposé des groupes armés au sud de la capitale entre fin août et fin septembre. « Pour la sécurité des voyageurs, du personnel et des avions », il a été décidé « de suspendre les vols (...) jusqu'à nouvel ordre », a annoncé la direction de l'aéroport dans un communiqué. L'Office de l'aviation civile a ensuite annoncé la réouverture après « coordination avec le ministère de l'Intérieur ». Pendant la nuit de lundi à mardi, une roquette a atterri dans le périmètre de l'aéroport de Mitiga, endommageant deux véhicules mais sans faire de victimes, selon la direction. Seules les compagnies aériennes libyennes opèrent en Libye et desservent uniquement quelques capitales, dont Tunis et Istanbul.

Sara H.

Tunisie

Les recettes touristiques à plus d'un milliard d'euros

Les recettes touristiques en Tunisie ont enregistré une progression de 28% au cours des neuf premiers mois de 2018, atteignant plus d'un milliard d'euros, a indiqué un communiqué publié par le ministère tunisien du Tourisme et de l'Artisanat. « Ce volume de recettes dépasse celui réalisé sur toute l'année 2017 », a souligné la même source.

A l'instar du tourisme balnéaire, le tourisme saharien en Tunisie vit actuellement au rythme d'une nette reprise, ajoute le communiqué, en citant la région de Kébili où le nombre de touristes a atteint au cours des huit

premiers mois de l'année plus de 105 000 touristes, enregistrant ainsi une évolution de 38% par rapport à 2017.

Grève générale à Remada pour le « droit au développement »

Une grève générale a été observée dans la délégation de Remada, dans le gouvernorat de Tataouine en Tunisie, pour revendiquer le « droit de la délégation au développement », a rapporté l'agence TAP. Une grève générale est observée mardi dans la délégation de Remada (gouvernorat de Tataouine), à

l'appel des protestataires d'« El Karama » pour revendiquer le « droit de la délégation au développement », indique la TAP. Dans une motion rendue publique lundi, la coordination du sit-in d'El Karama a, également, appelé à un rassemblement, devant le local de la délégation.

Le sit-in d'El Karama qui avait démarré, depuis trois semaines, à Remada, est un mouvement de protestation contre la « marginalisation » de la délégation considérée comme « le plus grand producteur de pétrole » dans le pays, mais qui enregistre le plus fort taux de chômage.

R. M.

Brève fermeture de

Peugeot Algérie

La première 208 assemblée en Algérie



Par Ali Zidane

La très prisée citadine française Peugeot 208, dans sa version assemblée à Oran, arpentera bientôt les routes algériennes. Après un contretemps dû à une affaire de foncier, l'usine de montage automobile PSA-Peugeot-Citroën présente aujourd'hui sa première voiture. Il s'agit de la très attendue Peugeot 208, une citadine qui s'est largement vendue en Algérie avant la suspension de l'importation des véhicules. Selon nos informations, celle-ci sera proposée au prix de 2 699 000 DA /TTC, dans une version 1.6 diesel, 92 ch, accouplé à une boîte de vitesses manuelle à 5 rapports. La livraison se fera ainsi dans les mois prochains. Les pré-inscriptions auprès des concessionnaires agréés en Algérie débuteront ainsi dès le 30 septembre prochain. Cette opé-

ration se poursuivra jusqu'à la mi-octobre. A partir du 15 octobre, les commandes seront officiellement ouvertes, alors que les premières livraisons sont prévues durant le mois de novembre prochain. Selon le directeur général de Peugeot Algérie, Fayçal Hamia, «premier arrivé, premier servi dans la mesure où l'Académie dans laquelle est assemblée la 208, les volumes ne sont pas énormes en attendant la réalisation de l'usine terminale». «La nouvelle usine qui entrera en service le premier semestre 2020 à Tafraoui à Oran aura une superficie globale de 120 hectares. Peugeot Algérie comme ses concurrents débutera le processus d'assemblage avec le système SKD avant de passer à la phase CKD, une phase qui connaîtra l'installation de quelques sous-traitants autour de l'usine», a souligné le premier responsable de Peugeot Algérie lors de la conférence de lancement de la Peugeot 208 à Alger.

Pour les équipements, la Peugeot 208 TechVision 1.6 embarque l'ABS, le Régulateur et Limiteur de vitesse, 4 airbags, l'ESP, l'aide au freinage d'urgence, le Hill Assist, l'écran tactile 7" Bluetooth/USB, Climatisation à régulation BI-ZONES, Radar arrière et caméra de recul, Toit panoramique, feux de jour DRL à LED, Feux arrière Griffes 3D LED, jantes en alliage 16" TITANE, Alarme, Allumage automatique des feux, Rétroviseurs rabattables électriquement, Vitres Sur-teintées, Volant croûte de cuir, accoudoir central, Essuie-glace automatique, Détecteur de sous gonflage, Coques de rétroviseurs chrome brillant... In autojazair.com

Mondial de l'automobile de Paris 2018

Toutes les nouveautés du Salon

Malgré l'absence d'une dizaine de marques, le Mondial de l'Auto de Paris ou Paris Motor Show rassemble un plateau de premier choix avec les nouvelles Audi A1 et Q3, BMW Z4 et X5, DS3 Crossback, Mercedes Classe B et GLE, Peugeot 508 SW et e-Legend... et d'autres dont L'argus dresse la liste. C'est aujourd'hui que le Mondial de l'Auto 2018 a ouvert ses portes (du 4 au 14 octobre). Pour ses 120 ans, le Salon parisien a fait peau neuve en réunissant notamment le Salon de l'Auto et celui de la Moto, tout en s'ouvrant aux nouvelles mobilités et aux véhicules verts. Seule ombre au tableau, tous les construc-

teurs n'ont pas joué le jeu et certains sont donc absents de cette édition du renouveau.

Français et allemands en force

Parmi les têtes d'affiche, le Citroën C5 Aircross, la DS3 Crossback et la Peugeot 508 SW et le concept e-Legend chez les tricolores. Les constructeurs allemands arrivent en force avec plus d'une vingtaine de nouveautés chez Audi, BMW et Mercedes. Les surprises de dernière minute s'appellent Audi SQ2, BMW Série 3 ou Smart Forease. Mais Porsche et Ferrari n'ont pas dit leur dernier mot. En revanche,



n'attendez pas la Renault Clio 5 qui ne sera présentée qu'au printemps prochain, tout comme la Peugeot 208. La palme de l'exo-

tisme revient à VinFast, constructeur vietnamien.

Mondial de Paris

Skoda dévoile la Vision RS



Skoda dévoile la Vision RS au Mondial de l'Auto, un nouveau concept-car préfigurant la remplaçante de la Rapid Spaceback et le style des futurs modèles sportifs de la marque.

Depuis quelques années, Skoda a pris l'habitude d'annoncer ses prochains modèles à travers des concept-cars dont le nom commence par «Vision». C'est ainsi que la Vision C a donné naissance à la nouvelle Superb en 2014, la Vision S au Kodiaq en 2016 alors que la

Vision X préfigure un petit SUV qui arrivera d'ici à 2020. Lors du Mondial de l'Auto 2018, ouvert au public du 4 au 14 octobre à Paris, Skoda dévoilera la Vision RS, un nouveau prototype qui annonce cette fois la future berline compacte de la marque. Celle-ci sera lancée en début d'année prochaine et prendra la relève de la Rapid Spaceback, qui n'a pas franchement rencontré le succès en France.

L'habitacle du concept Vision RS est marqué aussi par sa pré-

sentation sportive : quatre sièges indépendants, ceintures de sécurité rouges, volant Sport à méplat avec bouton «Sport» et repère rouge sur la jante comme en compétition, sellerie en Alcantara à surpiqûres. Mais l'intérieur présente aussi des éléments que l'on retrouvera sur le modèle définitif. C'est le cas notamment du dessin de la planche de bord qui se prolonge jusqu'aux portières ou l'écran du système multimédia, comme posé sur la console centrale.

D'ici à 2025, la gamme de Skoda sera composée de dix véhicules électrifiés. Parmi ces derniers, les modèles RS disposeront d'un moteur hybride rechargeable que la marque dévoile à travers son concept Vision RS. Composé d'un moteur à essence 1.5 TSI de 150 ch et d'un électromoteur de 75 Kw (102 ch) implanté à l'avant, cette chaîne cinématique délivre une puissance cumulée de 245 ch, permettant à la Vision RS d'abattre le 0 à 100 km/h en 7,1 s et d'atteindre une vitesse de pointe de 210 km/h.

Sous-traitance

Condor veut se lancer dans la fabrication de pièces détachées



Le P-DG de Condor, Abderrahmane Benhamadi, a affirmé que son Groupe était en négociations pour une usine de pneumatiques rentrant dans le cadre de l'usine Peugeot Citroën Production Algérie dont Condor Electronics est partenaire à 15,5%. Une déclaration faite à la presse lors de la visite de l'ambassadeur de Serbie en Algérie, Alexandre Jankovic au Groupe Condor, le partenaire dans ce projet étant un manufacturier serbe spécialisé dans le pneumatique, ajoutant que «cette usine, rentrant dans le cadre de l'usine PCPA, permettra

de répondre aux besoins du marché local pour ce produit et de renforcer l'appareil de production dans le domaine de l'industrie mécanique». Et c'est ce même manufacturier qui équipera les Peugeot 208 DZ dont l'ouverture des commandes aura lieu ce 15 octobre.

Le Patron de Condor a également ajouté que «nous avons des contacts avec d'autres compagnies internationales pour des projets similaires dans le domaine des accessoires et des composants de voitures comme les pare-brise, le plastique des voitures, les sièges...»



Irak

A peine désigné, le Premier ministre indépendant face à une tâche ardue

■ L'indépendant Adel Abdel Mahdi, tout juste désigné, dispose d'un mois pour former un gouvernement en Irak, une tâche qui s'annonce ardue alors que plusieurs coalitions continuent à revendiquer une prééminence au sein d'un Parlement fragmenté.

Par Rima C.

Longtemps à l'arrêt après les législatives de mai, la situation s'est brusquement accélérée mardi soir avec le retour à des postes clés de deux vétérans de la vie politique irakienne post-Saddam Hussein. Moins de deux heures après avoir écrasé son concurrent lors d'un vote au Parlement, le nouveau président de la République, le Kurde Barham Saleh, a chargé l'ancien vice-président Adel Mahdi de lui présenter – sous 30 jours – une liste de ministres. En Irak, c'est traditionnellement la plus grande coalition au Parlement qui désigne un candidat, puis celui-ci est chargé par le président de former le gouvernement. Pas cette fois-ci, puisqu'un Premier ministre, indépendant de surcroît, a été désigné avant même

que les contours d'une coalition gouvernementale ne soient clarifiés.

Après l'élection en septembre du président du Parlement – Mohammed al-Halboussi, un sunnite –, et celle du président, le fauteuil de Premier ministre, réservé à un chiite, est l'ultime poste-clé à pourvoir. Et, au Parlement, deux camps vont continuer de se disputer le titre de première coalition : après que le Premier ministre sortant Haider al-Abadi, lâché par plusieurs alliés, a jeté l'éponge, le turbulent leader chiite Moqtada Sadr et le rassemblement des anciens combattants anti-irahistes proches de l'Iran se posent en faiseurs de roi. Ahmad al-Assadi, le porte-parole de la liste pro-Iran – «l'Alliance de la Conquête» –, a assuré devant la presse que la nomination du Premier ministre était l'œuvre de



PH. > D. R.



Points chauds

Changement

Par Fouzia Mahmoudi

Gérard Collomb, maire socialiste de la ville de Lyon de 2001 à 2017, a été l'un des premiers hommes politiques proéminents de gauche à rejoindre Emmanuel Macron au début de la campagne présidentielle de celui-ci. Il a été d'ailleurs récompensé en obtenant l'imposant ministère de l'Intérieur après la victoire de l'ancien ministre de l'Économie de François Hollande au scrutin présidentiel. Mais aujourd'hui, un an et demi plus tard, Gérard Collomb souhaite retrouver son siège lyonnais et quitter le gouvernement. L'Élysée a ainsi fini par céder : au lendemain d'un premier refus, Emmanuel Macron, dans la tourmente depuis la rentrée, a fini par accepter cette semaine la démission du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb. Depuis l'annonce, en septembre, de ses intentions pour les municipales de 2020, Gérard Collomb, qui comptait initialement rester Place Beauvau jusqu'après les Européennes de mai 2019, se trouvait fragilisé. Dans l'opposition, et au sein même de son ministère, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer son départ. Dans l'attente de la nomination du successeur de Collomb, le chef de l'État français a demandé au Premier ministre Edouard Philippe d'assurer l'intérim, selon la présidence de la République. Dans un entretien, mardi, au quotidien régional «Le Bien public», le désormais ex-ministre de l'Intérieur confirmait son retour à Lyon. Dans l'après-midi, Collomb, en poste depuis mai 2017, avait déjà expliqué au «Figaro» qu'il «maintenait» sa «proposition de démission» faite lundi au chef de l'État et que ce dernier avait aussitôt refusée. Après cette interview, Emmanuel Macron avait jugé «regrettable que Gérard Collomb se soit mis dans la situation le conduisant à devoir démissionner», selon son entourage. Le président «recevra rapidement les propositions du Premier ministre en vue de son remplacement», avait-on précisé de même source. Selon une source proche du dossier, l'actuel maire de Lyon, Georges Képénékian, qui a confirmé qu'il rendrait les clés de la ville à Collomb dans l'interview au «Figaro», a envoyé sa lettre de démission au préfet du Rhône mardi soir. Une fois entérinée, elle devrait entraîner la convocation, sous quinze jours, d'un conseil municipal extraordinaire pour élire le nouveau maire. «On a un peu de temps devant nous mais tout est très clair avec Georges Képénékian. Je vais retrouver Lyon avec un immense plaisir», a confié Collomb au «Progrès». De son côté, l'opposition n'a pas de termes assez durs pour décrire la situation : «cirque», «grand-quinol», «mauvais vaudeville», ironisant sur le bras de fer engagé entre Collomb et le chef de l'État. Depuis la rentrée, l'exécutif a déjà été confronté aux démissions soudaines de Nicolas Hulot et de Laura Flessel. Reste à savoir comment Macron, de plus en plus fragilisé, réussira à sortir de cette délicate situation. Le choix du prochain ministre de l'Intérieur sera crucial et donnera une indication sur la tournure politique que le président français envisage, alors que sa popularité est en chute libre et que la colère grandit parmi de nombreux électeurs et élus du parti présidentiel qui se sentent lésés et réclament des changements. F. M.

«la plus large coalition» existante, en laissant entendre que son mouvement en faisait partie. Mais il n'existe aucune preuve tangible. Au terme de la période de 30 jours qui s'ouvre, l'ancien vice-président Adel Abdel Mahdi devra obtenir du Parlement qu'il accorde sa confiance aux ministres choisis. S'il échoue, un autre candidat sera désigné. Ancien ministre du Pétrole – nommé en 2014 par M. Abadi, il avait démissionné deux ans plus tard –, cet homme de 76 ans très introduit dans les cercles diplomatiques en Irak est aujourd'hui un indépendant. A son crédit, il fait figure de rare personnalité consensuelle dans un pays pris en étau entre deux puissances ennemies, l'Iran et les États-Unis, et dont la minorité kurde (15% de la population) a voté il y a un an pour la sécession. Economiste

de formation, M. Abdel Mahdi a longtemps été un haut dirigeant d'un parti proche de l'Iran, mais il bénéficie également de l'aval des Américains et des Européens.

Chiite natif de Baghdad, il est aussi crédité de bonnes relations avec de nombreux dirigeants kurdes, avec lesquels il a siégé au sein des autorités intérimaires mises en place par le commandement militaire américain dans la foulée de l'invasion de 2003. C'est l'un d'eux, Barham Saleh, 58 ans, qui a été élu mardi soir chef de l'État au terme d'une bataille confuse entre partis kurdes. M. Saleh, un ingénieur en informatique diplômé en Grande-Bretagne, peut lui aussi se targuer d'une solide expérience politique, tant au Kurdistan, autonome depuis 1991, qu'au sein des autorités fédérales à

Baghdad, où il a notamment été ministre de la Planification après les premières élections multipartites en 2005. Le poste de président de la République est honorifique en Irak – où le pouvoir est en réalité entre les mains du chef de gouvernement. Mais la défaite de M. Hussein est un nouveau coup dur pour Massoud Barzani, l'ancien président du Kurdistan autonome dont le référendum d'indépendance avait tourné au fiasco en 2017. M. Hussein a été durant plus d'une décennie son directeur de cabinet. La région autonome du Kurdistan attend désormais les résultats de ses propres législatives tenues dimanche. Ils révéleront les nouveaux rapports de force dans cette région autonome, un an après les représailles de Baghdad au référendum d'indépendance controversé. R. C.

Michel Aoun

Le Liban «fera face» à toute agression israélienne

Le président libanais Michel Aoun s'est engagé mardi à faire face à toute agression israélienne contre son pays, en réponse à une déclaration du Premier ministre Benjamin Netanyahu au sujet du mouvement Hezbollah qui utiliserait, selon lui, des «sites de missiles cachés», près de l'aéroport international Rafik-Hariri à Beyrouth, ont rapporté des médias. S'exprimant au terme de sa réunion avec la ministre autrichienne des Affaires étrangères, Karin Kneissl, à Beyrouth, Aoun a qualifié d'«infondées» les allégations de Netanyahu qui intervenait la semaine dernière lors de la 73^e session de l'Assemblée

générale des Nations unies, à New York. «(Les allégations) dissimulent une nouvelle menace israélienne contre la souveraineté libanaise et notre aéroport international», a-t-il ajouté, appelant l'Autriche et la communauté internationale à «prendre conscience des projets d'Israël envers son pays». De son côté, la cheffe de la diplomatie autrichienne qui s'est déplacée lundi vers Beyrouth pour une visite de deux jours, a affirmé «le soutien de son pays à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Liban». Mercredi dernier, le chef de l'État libanais a affirmé lors des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, que le conflit en

Syrie et la crise des réfugiés palestiniens affectent «la stabilité» de son pays. Il n'a pas manqué de dénoncer les violations israéliennes de la résolution 1701 du Conseil de sécurité sur la cessation des hostilités au niveau de la frontière sud du Liban, soulignant que son pays continue à respecter entièrement cette résolution. Mars dernier, un drone de l'armée israélienne s'est écrasé dans le sud du Liban, le mouvement Hezbollah libanais faisant état d'un outil d'«espionnage». En 2006, Israël avait lancé une guerre contre le Hezbollah qui a fait au moins 1 200 morts, en majorité des civils libanais. R. I.



Festival international de la bande dessinée d'Alger

Forte affluence du public en ouverture

■ Un public nombreux, variant entre jeunes et moins jeunes, a assisté mardi en fin de journée à l'ouverture du Festival international de la bande dessinée (Fibda). Cette manifestation culturelle qui propose lors de cette onzième édition un programme varié est marquée par une forte participation étrangère : dix-huit pays, dont le Canada comme invité d'honneur.

Par Abia Selles

Le Festival international de la bande dessinée (Fibda) a ouvert ses portes mardi, à l'esplanade de Riadh el Feth, avec la participation de 17 pays, avec le Canada pour invité d'honneur. Un public nombreux était sur place pour assister à l'ouverture de cet événement tant attendu par les passionnés du neuvième art.

La 11^e édition du Fibda est marquée par l'organisation de nombre de rencontres avec des bédésistes algériens et étrangers, dont l'américaine Alitha Martinez, l'espagnol Antonio Altarriba

Ordonez et l'Algérienne Nawel Lourad, en plus de plusieurs expositions dédiées à la bande dessinée.

Une grande exposition de la BD canadienne représentant de la région du Québec est présente à cette édition, avec la participation de huit dessinateurs dont Julie Rocheleau, Jean-Paul Eid et Marie Debeau.

Des ateliers de formation en manga et en bande dessinée sont également programmés au profit des enfants en plus du concours de déguisement «Cosplay» organisé en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et les publications «Z-



Link» spécialisé en «manga».

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, était présent à la cérémonie d'ouverture du festival en compagnie de certains membres du gouvernement qui ont visité les différents stands représentant des pays participants à l'instar du Canada, de la Belgique et de l'Italie, en sus de nombre de maisons d'édition algériennes, à l'exemple de Dalimen et Z-Link. M. Mihoubi a estimé que le Fibda «s'est imposé en tant que rendez-vous cultu-

rel annuel réussi» sur la scène algérienne, indiquant que «nous avons choisi le Canada comme invité d'honneur car c'est un pays connu pour la longue histoire de la bande dessinée (...) et les jeunes Algériens profiteront de son expérience dans ce domaine». La cérémonie d'ouverture a connu une présence moyenne du public en comparaison avec celle de l'édition 2017, le programme du festival n'ayant pas été mis à la disposition des journalistes et artistes présents.

Le Fibda 2018, qui se tient sous le slogan du «vivre-ensemble», et dont les travaux se poursuivront jusqu'au 6 octobre, verra la participation du Canada, de la Belgique, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la Tunisie et – pour la première fois – la Suède et la Colombie.

Pour rappel, le Festival international de la bande dessinée 2017 a célébré l'année passée ses dix ans d'existence, avec la France en invité d'honneur.

A. S./APS

Du 7 au 27 octobre à Alger

Mimmo Jodice à l'honneur à l'Institut culturel italien

Mimmo Jodice sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'une vingtaine de jours qui lui

seront dédiés et où le public pourra découvrir, à travers une exposition photo, une bonne

partie de son œuvre. C'est l'Institut culturel italien d'Alger qui a pris l'initiative d'organiser l'événement.

Le photographe, qui jouit d'une notoriété internationale depuis le début de sa carrière

vers la fin des années 1960, est aujourd'hui impliqué dans ce projet itinérant qui a connu la même visibilité à Istanbul l'été dernier. L'exposition, intitulée «Méditerranée», regroupe une quarantaine de photos en noir et blanc qui mettent en scène la mer Méditerranée et la côte méditerranéenne de manière générale, dans le style de Mimmo Jodice, à savoir une grande mise en avant du vide environnant ainsi qu'un renvoi subtil et constant au temps qui passe. Il est à noter que l'exposition rassemble des photographies qui datent des années 1990. Celle-ci sera présentée au public au Palais des Rais jusqu'au 27 octobre prochain.

F. H.

Prévu pour demain aux Invalides

Un hommage national sera rendu à Aznavour

Un hommage national sera rendu demain au monument de la chanson française Charles Aznavour, décédé lundi à 94 ans, à l'Hôtel des Invalides à Paris, a indiqué mardi l'Elysée. L'organisation de cet hommage solennel était souhaitée par plusieurs responsables politiques pour saluer ce monument de la chanson francophone. Le président français Emmanuel Macron participera à

cette cérémonie. Charles Aznavour est décédé de «mort naturelle» lundi dans le sud de la France à la suite d'une «défaillance cardio-respiratoire», d'après l'autopsie réalisée mardi. En décembre 2017, la France avait rendu un hommage «populaire» à Johnny Hallyday, qui avait réuni des centaines de milliers de personnes dans les rues de Paris et dans l'église de la Madeleine. La veille, le 8

décembre, un hommage national avait été rendu dans la cour des Invalides à l'écrivain Jean d'Ormesson. La mort de Charles Aznavour a provoqué une véritable onde de choc en Arménie, d'où était originaire la famille du chanteur. Un hommage devrait lui être de nouveau rendu à l'occasion de la visite d'Emmanuel Macron, les 11 et 12 octobre, pour le Sommet de la francophonie. R. I.

«Nos batailles»

Romain Duris dans un rôle de jeune père abandonné

Romain Duris est souvent identifié à la séduction, dans des rôles d'éternel immature irrésistible. Dans «Nos batailles», deuxième film après «Keeper», déjà sur la parentalité, Guillaume Senez lui offre un personnage de père dont l'épouse fuit sa famille du jour au lendemain sans prévenir. Un choc qui le met en quête de ses responsabilités. Comme si le rôle rejoignait l'acteur. Absorbé par son travail de chef d'équipe dont les manutentionnaires sont harcelés par une DRH à la main de fer, Olivier (Romain Duris), marié, deux enfants, constate que son épouse est partie du jour au lendemain sans crier gare. Elle lui laisse sur les bras une situation qu'elle ne supporte plus, sans le lui expliquer, le laissant face à lui-même et ses responsabilités. Dans la vraie vie, c'est plutôt l'inverse qui s'avère avec souvent une irresponsabilité masculine patente. Ce n'est pas le moindre des mérites de «Nos batailles» d'inverser les rôles, avec leurs conséquences... Si Romain Duris rencontre un rôle majeur dans sa carrière en le tenant à bout de bras, tous les autres acteurs (Laure Calamy, Laetitia Dosch, Lucie Debay et les enfants Basile

Grumberger, Lena Girard Voss) l'entourent avec grand talent. Un accord indéniable naît de ces rencontres autour d'un projet dont la nature devient commune. S'y retrouvent un investissement social – un père devant joindre sa famille et sa profession, une femme fragilisée par sa vie de couple négligé –, et une dimension sociale, dans la vie de l'entreprise d'Olivier, et la sensibilité de Claire (Laure Calamy) aux difficultés des autres. La part sociale du film rappelle la veine tenue par Stéphane Brizé dans «La Loi du marché»

et «En guerre». L'autre, qui relève des rapports de couple et de son rapport aux enfants, est plus souvent traité dans le cinéma français en termes de comédie («Papa ou maman» 1 et 2). C'est la qualité de «Nos Batailles» de traiter les deux sujets de front dans une belle cohérence sous un jeu dramatique, sans jamais tomber dans le pathos, avec réalisme et des touches d'humour qui traduisent le recul des protagonistes confrontés à une situation terrible.

R. C.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria «Semaine coréenne 2018»

L'AMBASSADE de la République de Corée organise la «Semaine coréenne 2018» du 7 au 11 octobre à Alger, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Les Annassers). C'est une véritable présence culturelle qu'offre le pays du matin calme au public algérois depuis la rentrée 2018. Présence qui témoigne du grand intérêt de ce public pour la culture coréenne qui, rappelons-le, s'est manifestée jusqu'ici à travers le lancement d'un concours de langue coréenne et de K-Pop, et d'autres événements organisés par des fans du pays. La «Semaine coréenne» reste tout de même la plus grande manifestation de la culture coréenne de l'année, et n'en est plus à sa première mouture. Cette édition balayera plusieurs domaines artistiques, mais surtout ceux spécifiques à la culture coréenne : cinéma, musique,...

M. K.

AGEND'ART

Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition du miniaturiste Mustapha Adjaout.

Maison de la culture de Batna

Jusqu'au 9 octobre :

Exposition «Aurès de la révolution» du sculpteur Boubaker Laghrour.

Complexe culturel

Abdelwahab-Salim de Tipaza

Jusqu'au 4 octobre :

Exposition d'arts plastiques par les artistes Amel Mihoub et Ouiza Achab.

Galerie d'art Espaco

Jusqu'au 6 octobre :

Exposition «L'éphémère» de Nathalie Andris.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel

Jusqu'au 4 octobre :

Exposition de peinture «Les bonnes ondes» de l'artiste plasticienne Soraya Melouk.



Ligue I Mobilis (9^e journée)
Le leader pour creuser l'écart

LE LEADER de la Ligue I Mobilis, la JS Kabylie, devrait pouvoir creuser l'écart lors de cette 9^e journée dont la première partie et la majeure partie des matchs se déroulent ce vendredi. En effet, les Canaris qui étaient revenus avec le succès de leur déplacement face à l'ES Sétif affrontent l'O Médéa à domicile sur leur antre de stade du 1^{er}-Novembre et ne devraient pas trouver de peine à l'emporter. Les hommes de Dumas sont en confiance depuis quelque temps et la réception des gars du Titteri devrait leur permettre de creuser l'écart par rapport à leurs concurrents directs. Benaldjia and co seront donc décidés à prendre les trois points du succès qui devraient conforter leur fauteuil de leader, même si tout peut arriver dans un match de championnat. Ainsi, l'OM qui avait été tenu en échec lors de la précédente journée par le DRBT souhaite vivement se ressaisir et revenir au moins avec le point du nul de ce déplacement. De son côté, le NA Hussein-Dey qui est à la troisième place, affronte at home le Paradou AC dans un derby qui promet. Les Sang et Or qui sont revenus avec le point du nul de leur match face à l'ASAM souhaitent se relancer dans la course à une place sur le podium et pour cela ils doivent l'emporter coûte que coûte. Toutefois, la mission ne sera pas facile devant une équipe du PAC qui désire se ressaisir après deux défaites de suite face au CSC et l'USMA. Les Nahdistes sont donc prévenus

et ne doivent pas baisser la garde. Le tenant du titre, le CS Constantine, dont les résultats sont en dents de scie, ne devraient pas avoir beaucoup de peine à l'emporter à domicile face à la lanterne rouge du championnat, le CR Belouizdad qui continue à manger son pain noir et se trouve dans une situation critique. La JS Saoura qui était revenue avec les trois points de son déplacement à Béjaïa face au MOB, aura l'occasion d'enchaîner à domicile avec la réception de l'USM Bel Abbès. Les poulains de Neghis savent ce qui les attend désormais et se doivent de l'emporter face aux gars de la Mekerra, s'ils souhaitent continuer sur cette lancée. Enfin, le derby de l'Est entre le CA Bordj Bou Arréridj et l'AS Aïn M'lila sera sans aucun doute à risque avec les dérapages qui ont eu lieu entre les deux formations qui se disputent l'accession en Ligue I. Les Bordjiens qui sont revenus avec le point du nul de Bel Abbès souhaitent confirmer, alors que les M'lilis qui ont été tenus en échec par le NAHD feront tout pour revenir avec un résultat probant qui leur permet de se rattraper.

Mounir M.

Le programme :
Vendredi 5 octobre 2018 à 16h :
NAHD-PAC
DRBT-MOB
CSC-CRB (17h)
CABBA-ASAM (17h45)
JSK-OM (17h45)
JSS-USMBA (19h)

CAN2019 (U23)/ 2^e tour des éliminatoires
L'EN affrontera la Guinée équatoriale ou Sao Tomé

La sélection algérienne des moins de 23 ans, exemptée du premier tour, affrontera le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée Equatoriale et Sao Tomé-et-Principe au second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 des U23, selon le tirage au sort effectué au siège de la CAF au Caire. Les Algériens se déplaceront pour le match aller avant d'accueillir leur adversaire dans une double confrontation qui aura lieu du 18 au 26 mars 2019, précise l'instance africaine. En cas de qualification, l'équipe algérienne affrontera au troisième et dernier tour des éliminatoires le vainqueur de la confrontation entre le Gabon et le vainqueur du match entre le Ghana et Togo. La phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations U23 se déroulera du 8

au 22 novembre 2019 en Egypte. Cette compétition qui regroupera huit pays est qualificative au tournoi final de football dans des Jeux Olympiques 2020 à Tokyo. Les trois premiers se qualifient pour les JO2020. Avant la phase finale de la CAN 2019, la Confédération africaine de football organisera donc trois tours préliminaires prévus dans l'ordre : (12-20 novembre 2018, 18-26 mars 2019 et 3-11 juin 2019). L'Algérie avait pris part au tournoi de football des Jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro grâce à sa deuxième place à la CAN 2015 des moins de 23 ans au Sénégal. Les 13 pays exemptés du 1^{er} tour des éliminatoires : Algérie, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Maroc, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du sud, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Coupe d'Afrique des nations 2018
La sélection dames en regroupement

La SÉLECTION algérienne (seniors/dames) de football effectuera un stage bloqué du 7 au 11 octobre dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2018), a annoncé mardi Fédération algérienne de football (FAF). «Le stage de la sélection

nationale féminine sera ponctué par deux matchs amicaux, contre son homologue marocaine, les 18 et 22 du même mois à El Jadida (Maroc)», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Ce sera le troisième stage bloqué pour les protégées du coach

Radia Fertoul, après ceux de Tikjda (1-15 septembre) et Sidi-Moussa (18-26 septembre). «Vingt-sept joueuses avaient participé aux deux premiers stages», a rappelé l'instance fédérale, en précisant que la CAN-2018 se déroulera du 17 novembre au 1^{er} décembre au Ghana.

Ligue des champions de la CAF
(1/2 finale aller)/Al Ahly 2 - ESS 0

L'Aigle Noir se complique la tâche

■ L'Entente de Sétif s'est compliquée la tâche en se faisant battre par la formation égyptienne du Ahly du Caire, sur le score de (2/0), mardi soir au Caire, pour le compte du match aller des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique.



Les Sétifiens ont fléchi face aux Egyptiens

Par Mahfoud M.

Les gars des Hauts-Plateaux avaient pourtant espoir de revenir avec un résultat probant qui leur permettrait de prendre option pour la finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Les Sétifiens avaient souffert de la grosse pression des septuples champions d'Afrique qui sont entrés en force et réussi à marquer un but à la 5^e minute par l'intermédiaire d'Azaro qui avait été refusé par l'arbitre. Ce n'était que partie remise pour les gars du Ahly qui ouvriront le score à la 23^e par Qualid Souleiman de la tête après un centre de Hamoudi.

Les Egyptiens, mieux organisés et surtout plus déterminés, ajouteront un second but à la 41^e par Mohareb. Ce succès donne une avance plutôt confortable pour les Rouge du Ahly qui tenteront de la préserver au match retour le 23 octobre prochain au stade du 8-Mai-1945 de Sétif. Toutefois, les gars de la ville des Hauts-Plateaux ne s'avouent pas pour autant vaincus et estiment qu'ils peuvent remonter le score ou tout au moins égaliser surtout avec le soutien de leur public. A ce sujet, on apprend que le coach Taouessi a tenu une réunion dans les vestiaires avec ses joueurs à qui il a demandé d'oublier cette défaite et de se concentrer sur la deuxième

manche qui se jouera à Sétif. Il exigera de ses poulains un plus grand sacrifice pour tenter d'arracher la qualification en inscrivant au moins deux buts. Le coach marocain de l'Entente estime que la messe n'a pas été dite et que tout reste possible lors du match retour, appelant ses joueurs à croire en leurs chances. «Tout reste possible dans un match de 90 minutes et il faut juste se donner à fond lors de la deuxième manche», avouera le driver des Noir et Blanc.

L'autre demi-finale disputée un peu plus tôt à Luanda, les Angolais de Primeiro De Agosto ont battu les Tunisiens de l'ES Tunis (1-0).

M. M.

Match avancé de la Ligue II Mobilis (9^e journée)
L'ESM à l'épreuve du RCK

L'Espérance de Mostaganem sera à l'épreuve du RC Kouba dans un match avancé pour le compte de la 9^e journée de la Ligue II Mobilis, dont la suite se déroule

ra samedi. Les Mostaganémois qui sont à la troisième place en compagnie de l'USB, avec un meilleur goal-avérage pour les Biskris, aspirent néanmoins à remporter les trois points pour rester dans la course à l'accession. Restant sur une défaite en déplacement face à l'USM Annaba, la formation d'Etaradji fera tout son possible pour se reprendre et empêcher les trois points face à la fébrile équipe du RCK qui souffre en ce début de saison. Les Koubéens avaient été tenus en échec à domicile par le voisin l'USMH et compliquent de plus en plus leur situation. Les gars de Kouba savent,

désormais, ce qui les attend et sont dans l'obligation de revenir au moins avec le point du nul au risque de se rapprocher de plus en plus du purgatoire. En outre, le coach Slimani sait qu'il sera sur la sellette en cas d'un autre échec même à l'extérieur de ses bases, étant donné que ce sera difficile ensuite de se reprendre et d'assurer, de ce fait, le maintien en Ligue II. Le match sera très particulier pour le meneur de jeu de l'ESM, Aymen Madi, un pur produit du RCK qui affrontera son ancien club pour la circonstance, ce qui ne sera pas facile sans aucun doute.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Personnes âgées

Plus de 122 000 cartes déjà distribuées

LES SERVICES du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme ont distribué, jusqu'au mois de juin 2018, plus de 122 000 cartes de personne âgée qui permettent à cette frange de bénéficiaire de certains avantages sociaux, a indiqué, hier, le directeur de la protection des personnes âgées au ministère, Hocine Hakim. Dans une déclaration à l'APS, M. Hocine a précisé que le nombre d'inscrits pour bénéficier de la carte de personne âgée à travers les directions de l'Action sociale (DAS) a atteint 135 657 personnes, faisant état, à ce titre, de la distribution de 122 500 cartes durant la période allant du mois d'octobre 2017 au juin 2018, en vue de bénéficier des avantages sociaux conformément au décret exécutif N° 13-139 du 10 avril 2013 fixant les conditions et modalités d'octroi de la carte de la personne âgée. Cette carte est délivrée aux personnes âgées pour bénéficier de certains avantages sociaux, à l'instar de la gratuité des soins au niveau des Etablissements publics de santé et la priorité aux premiers sièges du transport public et aux établissements et lieux garantissant un service public, ainsi qu'aux sièges de premiers rangs au niveau des lieux et salles abritant des activités et manifestations culturelles, sportives et de divertissement, a-t-il ajouté. M. Hocine a indiqué, dans ce sens, que cette carte entendait «ressusciter» les valeurs relatives au respect des personnes âgées au sein de la société, relevant qu'une large campagne sera lancée, décembre prochain, pour sensibiliser quant à l'importance et les objectifs de cette carte. Il a expliqué, par ailleurs, que l'intérêt accordé aux personnes âgées s'illustre à travers le renforcement de ce cadre juridique de la protection de cette frange et la mise en place de différents programmes visant la satisfaction de ses besoins et leur prise en charge, notamment par l'amélioration des services institutionnels résidentiels et des mécanismes de prise en charge à domicile pour garantir le bien-être de la personne âgée, assurant que la majorité des décrets d'application de la loi relative à la protection des personnes âgées N° 10-12 du 29 décembre 2010 ont été promulgués. Abordant le réseau institutionnel public de prise en charge des personnes âgées relevant du ministère de la Solidarité nationale qui comprend 33 foyers pour personnes âgées répartis sur 27 wilayas d'une capacité d'accueil de 1 673 personnes âgées démunies et/ou sans liens familiaux, M. Hocine a indiqué que l'ensemble de ces foyers sont dotés en équipes pluridisciplinaires, dont des assistants sociaux, des psychologues et des médecins qui y assurent une prise en charge socio-psychologique appropriée. Le ministère s'est attelé, durant les dernières années, au lancement de programmes et de dispositifs relatifs au domaine de la protec-

tion sociale, dont la médiation familiale et sociale qui se veut une mesure préventive visant à protéger la personne âgée de la maltraitance, de la marginalisation et à résoudre les conflits pouvant surgir en milieu familial, en vue d'éviter le recours aux services judiciaires et veiller à la préservation de la cohésion de la famille, a-t-il expliqué. Se basant sur le bilan annuel de mise en œuvre de ce dispositif dressé par les bureaux de la médiation familiale présents dans les 48 DAS, M. Hocine a fait savoir que 334 personnes âgées avaient bénéficié, en 2017, de ce dispositif. A ce propos, le même responsable a souligné que la nature des problématiques enregistrées au niveau des bureaux de la médiation familiale concerne certains problèmes comme l'absence de dialogue et de communication entre ascendants et descendants, ou certaines préoccupations relatives aux conditions socio-économiques et sanitaires. M. Hocine a, d'autre part, révélé que le ministère s'emploie à l'élaboration d'un fichier national des personnes âgées en Algérie en vue de déterminer et classer les différentes catégories des personnes âgées, dont les démunies et personnes nécessiteuses, lesquelles bénéficient d'aides fournies par la Solidarité nationale et de s'enquérir des différents détails inhérents à toutes les personnes âgées, à l'instar des retraités et des personnes atteintes de maladies chroniques. Ce fichier a pour objectif de déterminer les besoins enregistrés et exprimés, en vue de la mise en place de nouveaux mécanismes à même de renforcer le domaine de prise en charge de cette frange, et ce, dans le cadre de la Stratégie nationale de la solidarité pour la période 2018-2023, a ajouté le même responsable.

Hamid B.

Bouira

Cinq blessés graves dans deux accidents sur l'autoroute Est-Ouest

CINQ personnes ont été grièvement blessées dans deux accidents de la route distincts survenus hier à Bouira sur l'autoroute Est-Ouest, selon un bilan des services de la Protection civile. «Dans la matinée, nous avons enregistré un carambolage ayant impliqué 11 véhicules sur l'autoroute Est-Ouest et qui a fait trois blessés graves évacués vers l'établissement public hospitalier de la ville de Lakhdaria», a expliqué à l'APS un membre de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira, le capitaine Fatah Doukari. Ce carambolage, qui s'est produit sur la voie autoroutière Alger-Bouira, a causé d'énormes embouteillages sur ce tronçon. Les services de la Gendarmerie nationa-

le sont intervenus et ont pu débloquer la voie deux heures plus tard, a indiqué la même source. Un autre accident s'est produit sur la pente autoroutière de Djebahia suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion, causant de graves blessures à deux personnes, évacuées, elles aussi, à l'hôpital de Lakhdaria, a ajouté le capitaine Doukari. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de ces deux accidents. Mardi, deux personnes ont perdu la vie et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu sur le chemin de wilaya reliant les villages Assif Assemadh et Thiniri (El-Adjiba).

R. N.

Le football de nos jours



Loumis

Djalou@hotmail.com

Commémoration des événements du 5 octobre à Béjaïa

«Se réapproprier les acquis démocratiques»

■ Un rassemblement commémorant les événements du 5 octobre 88 sera organisé demain à 10 heures sur l'esplanade de la maison de la culture de Béjaïa.

Par H. Cherfa

Cette rencontre, initiée en hommage à tous les martyrs de la démocratie et des libertés, sera menée par plusieurs organisations non gouvernementales dont la Ligue de la défense des droits de l'Homme (Laddh), l'Association des victimes d'octobre (AVO), le

Rassemblement actions jeunesse (RAJ), Amnesty International et le Comité de solidarité avec les travailleurs (CST). Un appel a été lancé il y a plusieurs jours à la société civile, aux partis politiques, syndicats, mouvement associatif, à prendre part massivement à ce meeting.

«Le but de la commémoration de ces événements, selon les initiateurs de cette action, est de rendre hommage à toutes les victimes martyrs de la démocratie et des libertés et de relancer la dynamique citoyenne pour la réappropriation des acquis démocratiques, sociaux et des libertés fondamentales chèrement arrachés», lit-on dans la déclaration rendue publique récemment en date du 22 septembre. Il sera ainsi revendiqué, à l'occasion, «une reconnaissance officielle du 5 octobre par un statut aux victimes pour leur prise

en charge sur tous les plans, l'instauration d'une démocratie authentique, le respect des libertés individuelles et collectives, l'instauration d'un Etat de droit, une Algérie algérienne et enfin la libération de tous les détenus d'opinion». Les signataires de la déclaration estiment que depuis le soulèvement populaire, il y a 30 ans, lequel avait débouché sur la rédaction d'une Constitution qui a permis la naissance du multipartisme, le pluralisme syndical, les libertés d'association et de réunion, «la situation actuelle est caractérisée par un marasme économique, une détresse sociale et une dangereuse répression des libertés d'opinion, d'expression, de rassemblement et de réunion».

H. C.

Constantine

Le corps d'un enfant repêché d'une mare

LE CORPS sans vie d'un enfant a été repêché d'une mare d'eau ces dernières 24 heures par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué. Il s'agit du corps d'un enfant de 13 ans, mort noyé dans une mare d'eau située à la sortie de la commune d'Ain Abid (40 km au sud-est de Constantine), a précisé la même source. La victime a été évacuée par les éléments de la Protection civile vers la polyclinique de cette localité, avant d'être transférée à la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la commune d'El Khroub, a ajouté la même source.

Yanis F.